

**COMPTE RENDU DE LA**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**10 décembre 2009**

**ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES** MM. GODDE, CAMACHO, FADY  
MMES SONNERY, GRILLOT LEROUX  
MM. ROBIN, DURET, GAUDET DIT TRAFIT, RAUSCH DUMAS TRONCY

**ETAIT EXCUSEE Mme CARRON**

**I – Approbation du Procès Verbal du 12 novembre 2009**

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité

**II - COMMISSION DES CHEMINS**

Le SYDER effectue actuellement un relevé de mesures pour le secteur du DIVIN

Les travaux de changement de la conduite d'eau lieu-dit « Saint Aygue », effectués par le Syndicat des Eaux, auront lieu début janvier.

M. CAMACHO transmet l'information suivante « Les compteurs d'eau seront soit remplacés soit modifiés avec adjonction d'une sonde électronique, afin que puissent s'effectuer des relevés à distance, cette modification sera transparente pour l'abonné » M. RAUSCH conteste cette transparence et indique que les abonnés auront une participation financière à donner. Renseignements pris auprès du Syndicat des Eaux, ce dernier nous confirme que l'opération sera sans aucune incidence financière pour les abonnés, un courrier sera joint à la prochaine facture.

La zone « 30 » dans le village sera aménagée, la commission s'est rendue sur place.

**III - COMMISSION DES BATIMENTS**

L'annonce pour le marché de travaux « sanitaires-écoles » a été publiée dans deux journaux.

ACCESSIBILITE Le dépôt des offres pour le diagnostic des conditions d'accessibilité est fixé au 15 décembre.

**IV - COMMISSION SOCIALE – SCOLAIRE**

Le repas des anciens a rassemblé 44 convives

L'Assemblée Générale du Club des Huit a eu lieu, la fréquentation est moins importante en 2009 qu'en 2008.

**V- COMMISSION COMMUNICATION**

Le Bulletin Communal et le Flash Info sont actuellement en cours de préparation.

**VI - QUESTIONS DIVERSES**

Redistribution des Fermages DECORET, la parcelle VIGNES est attribuée à Frédéric GUTTY, la parcelle TERRES est attribuée à Pascale GUTTY

**CLUB DES HUIT**

Le conseil Municipal fixe à 20 € par jour d'utilisation pour les périodes des vacances de NOEL - Février - Avril -Toussaint, à 12 € par jour d'utilisation pour les vacances d'ETE.

A T E S AT : renouvellement de la convention avec les services de l'Etat (Assistance Technique)

Le Conseil Municipal ne souhaite pas adopter la motion des Maires Ruraux de France, motion d'hostilité à la Réforme des Collectivités Territoriales

Remerciements du Centre Léon Bérard pour la subvention accordée en 2009

Information : Réunion de la Chambre d'Agriculture le 14 décembre à Bagnols concernant l'animation Locale